Commission des relations avec les citoyens
Déposé le : 2012-04-24
N° CRC-060
Secrétaire : Dany Hallé

ÉTUDE DES CRÉDIT
2012-2013

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Volet Condition féminine

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (SCF)

4 - **Liste des comités interministériels et impliquant d'autre partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé en 2011-2012 et les résultats atteints.**

6 - **Liste des programmes d'aide financière du Ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2012-2013.**

7 - **Liste des programmes d'aide financière du Ministère non renouvelés ou abolis en 2011-2012.**

8 - **Sommes accordées pour l'année 2011-2012 par région et prévisions 2012-2013 pour chacun des programmes d'aide financière du Ministère.**

29 - **Liste des consultations menées par le Ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2011-2012.**

96 - **Nombre total de juges au 31 mars 2012 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.**

97 - **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.**

98 - **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des 24 conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.**

99 - **Nombre de femmes occupant des postes de sous-ministres, sous-ministres associées, sous-ministres adjointes et dirigeantes d'organismes pour l'année 2011-2012.**

100 - **Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2011-2012. Cibles visées pour 2012-2013.**

101 - **Plan d'action 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011.**

102 - **Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012, et prévisions pour 2012-2013. Indiquer également les dépenses encourues pour le renouvellement du plan.**

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

103 - **Bilan détaillé des programmes gouvernementaux, des projets et des mesures pour lesquelles l'analyse différenciée selon les sexes s'est appliquée en 2011-2012. Indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées à ce sujet dans les municipalités pour l'année 2011-2012.**

104 - **Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) 2011-2015 : bilan détaillé des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2011-2012, et prévisions pour 2012-2013.**

105 - **Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.**

106 - **Détails des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action en matière de violence conjugale.**

107 - **Bilan détaillé de la sixième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale : coûts des différentes actions entreprises pour 2011-2012.**

108 - **Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.**

109 - **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**

110 - **Ventilation détaillée des sommes accordées en 2011-2012 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2012-2013.**

111 - **Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour l'année 2011-2012 et actions prévues pour 2012-2013.**

112 - **Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.**

113 - **Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2011-2012. Ressources financières prévues pour 2012-2013. Copie des critères de financement.**

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

114 - **Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les conférences régionales des élus et des subventions versées par le Ministère pour chacune des ententes.**

115 - **Copie de tous les accords de partenariat avec les Tables de concertation régionale en condition féminine et des subventions versées par le Ministère pour chacune des ententes.**

116 - **Table des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012 et prévision pour 2012-2013. Liste des effectifs liés à ce projet, incluant leur mandat et leur rémunération.**

117 - ***Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée* : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.**

118 - **Programmes et appels de projets du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) : pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes attribuées pour chacun de projets retenus.**

119 - **Liste de tous les prix remis par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) en 2011-2012 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements reliés à la remise de ces prix.**

120 - **Liste de tous les évènements organisés par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) en 2011-2012 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.**

121 - **Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du SCF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.**

122 - **Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).**

123 - **Dépenses encourues par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) en 2010-2011 et 2011-2012 pour la formation des personnes qui interviennent directement auprès des femmes et des hommes immigrés au sujet des valeurs égalitaires.**

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

4- **Liste des comités interministériels et impliquant d'autre partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé en 2011-2012 et les résultats atteints.**

* *

Comités sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF)

- **Réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

  Mandat : Conseiller les autorités afin que les ministères concernés intègrent la préoccupation du respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs activités, leurs programmes et leurs services. Les membres assurent le suivi de la réalisation des engagements pris par leur ministère ou organisme dans le cadre du plan d'action gouvernemental 2011-2015. Ils ont été impliqués dans le processus d'élaboration de ce plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour développer les nouvelles mesures qui feront l'objet d'un engagement de la part de leur ministère.

  La coordination du Réseau des responsables est assurée par le SCF-MCCCF. Le Réseau est composé des représentantes et représentants de quelque 30 ministères et organismes gouvernementaux. Les responsables du Réseau sont désignés par les autorités des ministères et organismes engagés dans la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces personnes assurent la liaison avec le SCF-MCCCF.

  Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 200 $

- **Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires**

  Mandat : Soutenir la réalisation d'outils de promotion des rapports égalitaires dans tous les lieux d'éducation, de la petite enfance à l'université. Assurer une coordination de la promotion des rapports égalitaires au sein du gouvernement.

  Coordonné par le SCF-MCCCF, le comité regroupe actuellement les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de la Famille et des Aînés (MFA), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) ainsi que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

  Un comité de travail concernant les services de garde éducatifs assure l'encadrement des travaux relatifs à l'élaboration d'un outil visant l'analyse des livres et des jouets offerts aux enfants de 0 à 5 ans et ceux de la mise en place d'une formation au regard des stéréotypes sexuels visant l'ajustement des pratiques professionnelles. En 2011-2012, ce comité a également suivi la

progression de la promotion et de la distribution *D'égal(e) à égaux* (DVD et guide d'accompagnement) auprès des services de garde éducatifs régis du Québec, dans le cadre de la promotion de rapports égalitaires. Près de 2000 copies ont été distribuées jusqu'à maintenant.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $

- **Comité interministériel sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) au gouvernement du Québec**

Mandat : Soutenir la réalisation des projets d'ADS et les équipes désignées, participer à la conception et à l'implantation d'une approche gouvernementale répondant à la fois au principe de l'égalité entre les sexes et à l'amélioration des services publics à la population, participer à l'élaboration et à la mise en place d'une instrumentation pertinente pour le personnel concerné de la fonction publique et faire des recommandations au comité directeur pour faciliter l'introduction progressive de l'ADS dans les ministères et organismes gouvernementaux (M/O) ainsi que dans les instances locales et régionales.

La coordination du comité interministériel est assurée par le SCF-MCCCF. Il est composé des ministères et organismes qui intègrent l'ADS au sein d'un projet et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 315 $

- **Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle**

Le comité interministériel est sous l'autorité du Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Une réunion statutaire du comité des sous-ministres est prévue annuellement et d'autres rencontres peuvent être convoquées au besoin.

Mandat : Coordonner le suivi de la mise en œuvre de la politique d'intervention en matière de violence conjugale, *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, et des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle,* ainsi que des plans d'action s'y rattachant.

La coprésidence du comité interministériel est assurée par le SCF-MCCCF et le ministère de la Justice; le secrétariat est assuré par le SCF-MCCCF. Il est composé des représentantes et représentants des ministères suivants : MELS (deux personnes), Emploi et Solidarité sociale (MESS) (une personne), MFA (deux personnes), MICC (une personne), Justice (MJQ) (deux personnes), MSSS (deux personnes), Sécurité publique (MSP) (une personne), SCF-MCCCF (deux personnes), Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) (une personne) et Conseil exécutif (Secrétariat aux affaires autochtones [SAA]) (une personne).

Le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle comprend trois sous-comités : le sous-comité responsable du suivi du volet autochtone du Plan d'action en matière de violence conjugale,

le sous-comité de suivi de l'entente multisectorielle et le sous-comité responsable du suivi du volet autochtone du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle, ainsi que deux comités-conseils composés d'organismes communautaires, publics et parapublics, soit un en matière de violence conjugale et un autre en matière d'agression sexuelle.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 7 345 $

- **Table des partenaires femmes et politique municipale**

Mandat : Établir une stratégie commune selon trois axes d'intervention visant l'information et la formation, le réseautage et le mentorat, et la sensibilisation des acteurs sociaux, dont les médias.

L'objectif est d'augmenter le nombre de femmes élues aux conseils municipaux.

Coordonnée par le MAMROT et coprésidée par le SCF-MCCCF, elle regroupe les représentants suivants : Union des municipalités du Québec (UMQ), Fédération québécoise des municipalités (FQM), Directeur général des élections du Québec, Conseil du statut de la femme, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, Femmes et politique municipale de l'Estrie, Réseau des élues municipales de la Montérégie, Conseil des Montréalaises, Comité femme de la CRE de Montréal, Ville de Québec.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $

- **Comité interministériel sur la mise en œuvre de la *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée***

Mandat : Assurer la concertation et la mise en œuvre gouvernementale du plan d'action 2010-2013 de la *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée*, et collaborer aux travaux du comité de travail sur la charte d'engagement volontaire.

Coordonné par le SCF-MCCCF, le comité regroupe le MSSS, le MELS et le MDEIE.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF : 0 $

Comité interministériel pour l'accès et le maintien des femmes dans les métiers traditionnellement masculins

Mandat : Proposer un modèle d'intervention concerté et cohérent visant à améliorer la situation des femmes dans les principaux domaines traditionnellement masculins.

Ce comité est coordonné par le SCF-MCCCF et regroupe le MDEIE, le MELS, et le MESS.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 28 000 $ pour réaliser une étude dressant un portrait des initiatives du gouvernement du Québec et de ses partenaires en matière de promotion des carrières non traditionnelles auprès des femmes depuis 2000.

De plus, le SCF-MCCCF a participé aux comités interministériels suivants sous la responsabilité d'autres ministères :

- **Réseau de répondants gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

  Mandat : Assurer le suivi du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale et également la reddition de comptes prévue à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

  Membres : Il est composé de représentants du MAMROT, du MDEIE, du MELS, du MESS, du MFA, du ministère des Finances, du MICC, du MJQ, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), du MSSS, du ministère des Transports (MTQ), du ministère du Travail (MTRAV), de l'Office des personnes handicapées du Québec, du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), du SCF-MCCCF, du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) et de la Société d'habitation du Québec.

  Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $

- **Comité Plan de lutte contre l'intimidation envers les groupes de femmes**

  Mandat : À la suite des recommandations d'un rapport signé par le sous-ministre de la Sécurité publique de l'époque, M. Robert Lafrenière, le comité a été mis en place afin d'analyser la possibilité d'aider les groupes de femmes à se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation.

  Le MSP en est responsable. Les organisations policières, les organisations féminines concernées, le Directeur aux poursuites criminelles et pénales (DPCP), le Service de renseignements criminels du Québec (SRCQ) et le SCF-MCCCF en font aussi partie.

  Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $.

- **Comité interministériel sur l'action communautaire**

  Mandat : Participer, en collaboration avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), aux divers travaux relatifs aux modes de soutien financier, à l'harmonisation et à la simplification des pratiques administratives, à la reddition de comptes, à l'élaboration des nouveaux programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, à la mise en place des outils ou mécanismes devant faire connaître les balises nationales à tous les échelons de l'administration gouvernementale ou de tout autre appui à fournir aux ministères et aux organismes gouvernementaux dont l'administration est

déconcentrée, ainsi qu'à toute autre matière relevant de l'application de la politique.

Le comité interministériel sur l'action communautaire est présidé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Il est composé des personnes mandatées par les ministères concernés par le financement de groupes communautaires.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $

- **Groupe de travail sur l'homophobie**

Mandat : Concevoir la première politique gouvernementale de lutte contre l'homophobie sur la base du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur cette question déposé en 2007. La politique a été rendue publique en décembre 2009.

Présidé par le MJQ, le Groupe de travail sur l'homophobie regroupe le SCF-MCCCF, le MELS, le MSSS, le MSP, le MICC, le MTRAV, le MFA et le MESS.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF: 0 $

- **Comité interministériel sur la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique**

Mandat : Sur la base du portrait de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique brossé dans chacune des régions, le comité interministériel est chargé de formuler des recommandations en vue d'optimiser les interventions dans ce domaine.

Présidé par le MAMROT, il réunit le MSSS, le MDEIE, le MESS, le MFA, le SCF-MCCCF et le MICC. Le SCF-MCCCF participe aux travaux pour apporter sa collaboration dans le recours à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $

- **Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum**

Mandat : Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relatives à l'évolution du salaire minimum et proposer un processus qui faciliterait la prise de décision.

Coordonné par le MTRAV, ce comité regroupait le ministère des Finances, le MDEIE et le MESS.

À l'automne 2010, le SCF-MCCCF et la Commission des normes du travail ont été admis à titre d'observateurs.

Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF : 0 $

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- **Groupe de travail interministériel sur l'élaboration de la stratégie de l'entrepreneuriat au Québec**

  Mandat : Identifier et quantifier l'ensemble des programmes et des mesures en entrepreneuriat offerts par les organismes et proposer de nouvelles initiatives ou incitatifs pour une stratégie de l'entrepreneuriat au Québec.

  Coordonné par le MDEIE, le groupe de travail regroupe la presque totalité des ministères du gouvernement en plus de quelques organismes, notamment, l'Institut de la statistique du Québec, le SAA, le SAJ et le SCF-MCCCF.

  Résultats : Le 15 novembre 2011, la stratégie gouvernementale de l'entrepreneuriat a été lancée.

  Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF-MCCCF : 0 $

- **Comité interministériel sur la mise en œuvre de la politique gouvernementale *La diversité : une valeur ajoutée***

  Mandat : Faire des recommandations au comité sous-ministériel de la politique gouvernementale du MICC, *La diversité : une valeur ajoutée*, au sujet de la mise en œuvre de cette dernière.

  Coordonné par le MICC, le comité regroupe le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), le MSP, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le Conseil des relations interculturelles (CRI), le SAJ, le MDEIE, la Société d'habitation du Québec (SHQ), le MELS, le MESS, le ministère des Relations internationales (MRI), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le Secrétariat aux emplois supérieurs (SES), le MAMROT, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et le MFA.

  Budget dépensé en 2011-2012 pour le SCF : 0 $

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

6 - Liste des programmes d'aide financière du Ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2012-2013.

* *

La liste des programmes du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) pour 2011-2012 est jointe en annexe. Ces programmes ont été reconduits pour 2011-2015.

RP-Q6

Les programmes d'aide financière du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF), leurs objectifs et leurs clientèles

Programmes	Objectifs	Clientèles
À égalité pour décider	Le programme vise à financer la réalisation de projets qui vont : • susciter l'action des instances visées en vue d'une répartition équitable des postes de décision de tous niveaux; • préparer et former les femmes à occuper ces postes et à s'y maintenir; • favoriser une socialisation non stéréotypée des femmes et des hommes, des filles et des garçons, de façon à encourager, notamment, la parité dans les instances décisionnelles.	Organismes communautaires Communautés autochtones
Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région	**Objectifs généraux :** • Accroître la responsabilisation des partenaires locaux et régionaux en matière d'égalité des sexes dans le but de la faire progresser dans leur secteur d'intervention respectif; • encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	Réseau et 17 Tables de concertation en matière de condition féminine
Soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »	**Objectifs généraux :** • Viser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en prenant en compte les orientations gouvernementales en cette matière; • permettre à des partenaires gouvernementaux, locaux, régionaux, autochtones, institutionnels, privés ou communautaires de convenir d'objectifs et de projets communs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes; • amener ces partenaires à mettre en commun des ressources financières, humaines ou matérielles. Les ententes doivent contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes, plus particulièrement sur les thématiques suivantes : • les rapports égalitaires et la lutte aux stéréotypes; • l'autonomie économique des femmes; • la conciliation travail-famille; • la santé des femmes et la promotion d'une image corporelle saine; • l'intégrité des femmes et leur sécurité; • la pleine participation à la vie démocratique.	Conférences régionales des élus, municipalités, MRC, organisations parapubliques du domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux ou du développement régional ou local, organisations universitaires, forums jeunesse, organismes communautaires

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

7 - Liste des programmes d'aide financière du Ministère non renouvelés ou abolis en 2011-2012.

* *

Aucun programme n'a été non renouvelé ou aboli.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

8 - Sommes accordées pour l'année 2011-2012 par région et prévisions 2012-2013 pour chacun des programmes d'aide financière du Ministère.

* *

Voir document ci-joint pour les sommes accordées pour l'année 2011-2012 par région.

Subventions octroyées par le Secrétariat à la condition féminine 2011-2012

			Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat			
	À égalité pour décider	Le Réseau et les Tables	Avec le milieu universitaire	Ententes avec les CRE	Autres	Total
Région 01 - Bas-Saint-Laurent						
2011-2012	53 470 $	20 000 $	—	32 000 $		
Région 02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean						
2011-2012	0 $	20 000 $	—	48 000 $		
Région 03 - Capitale-Nationale						
2011-2012	121 510 $	20 000 $	—	52 000 $		
Région 04 - Mauricie						
2011-2012	35 700 $	20 000 $	—	41 000 $		
Région 05 - Estrie						
2011-2012	114 620 $	20 000 $	—	29 000 $		
Région 06 - Montréal						
2011-2012	78 140 $	20 000 $	—	89 000 $		
Région 07 - Outaouais						
2011-2012	33 100 $	20 000 $	—	45 000 $		
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue						
2011-2012	11 900 $	20 000 $	—	36 000 $		
Région 09 - Côte-Nord						
2011-2012	34 940 $	20 000 $	—	41 000 $		

	Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat					
	À égalité pour décider	Le Réseau et les Tables	Avec le milieu universitaire	Ententes avec les CRE	Autres	Total
Région 10 - Nord-du-Québec						
2011-2012	30 450 $	20 000 $	—	91 000 $		
Région 11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine						
2011-2012	26 250 $	20 000 $	—	27 000 $		
Région 12 - Chaudière-Appalaches						
2011-2012	72 860 $	20 000 $	—	33 000 $		
Région 13 - Laval						
2011-2012	37 720 $	20 000 $	—	26 000 $		
Région 14 - Lanaudière						
2011-2012	15 410 $	20 000 $	—	36 000 $	5 000 $	
Région 15 - Laurentides						
2011-2012	33 990 $	20 000 $	—	46 000 $		
Région 16 - Montérégie						
2011-2012	114 570 $	20 000 $	—	102 000 $		
Région 17 - Centre-du-Québec						
2011-2012	28 500 $	20 000 $	—	26 000 $		
National						
2011-2012	156 870 $	20 000 $	300 000 $		444 545 $	
Total						
2011-2012	**1 000 000 $**	**360 000 $**	**300 000 $**	**800 000 $**	**449 545 $**	

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

29 - Liste des consultations menées par le Ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2011-2012 :

a) l'objet des consultations;
b) le moyen utilisé;
c) les dates de rencontres;
d) les communautés et les personnes consultées;
e) les résultats des consultations;
f) les montants afférents.

* *

Dans le cadre des travaux d'élaboration du prochain plan d'action en matière de violence conjugale, le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle a tenu des consultations particulières auprès des organismes œuvrant en cette matière, notamment auprès des peuples des Premières Nations et des Inuits.

Pour plus d'information concernant ces consultations, voir la fiche no 106.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

96- **Nombre total de juges au 31 mars 2012 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.**

* *

Voir tableaux ci-joints.

REPRÉSENTATION FÉMININE ET MASCULINE DANS LA MAGISTRATURE AU 31 MARS 2012

COUR DU QUÉBEC	M	F	% F[1]
Chambre de la jeunesse	24	23	48,9
Chambre criminelle et pénale	46	24	34,3
Chambre civile	32	19	37,3
Juridiction mixte	59	36	37,9
Juge responsable des cours municipales	1		0
TOTAL	**162**	**102**	**38,6**

RÉPARTITION PAR RÉGION	M	F	% F
01 – Est du Québec 09 – Côte-Nord	13	5	27,8
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	6	3	33,3
03 – Québec	26	13	33,3
04 – Mauricie–Bois-Francs	10	4	28,6
05 – Estrie	9	4	30,8
06A – Montréal	47	36	43,4
06E – Laval	3	5	62,5
07 – Outaouais	6	5	45, 5
08 – Nord-Ouest	4	5	55, 6
14 – Laurentides	13	5	27, 8
15 – Lanaudière	7	1	12,5
16 – Montérégie	18	16	47,1
TOTAL	**162**	**102**	**38,6**

	M	F	% F
JUGES DE PAIX MAGISTRATS	**18**	**18**	**50,0**
COURS MUNICIPALES	**62**	**15**	**19,5**

[1] Les pourcentages ont été arrondis au pour centile le plus près.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

97- **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.**

* *

	ANNÉE 2011[1]		
	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	FEMMES %
Conseils municipaux*			
Maires et mairesses	175	1 102	15,9
Conseillers et conseillères	2 018	6 929	29,1
Conférences régionales des élus (CRE)			
Conseil d'administration	162	612	26,5
Conseil exécutif	36	138	26,1
Commissions scolaires			
Assemblée des commissaires	708	1 432	49,4
Présidence	31	69	44,9

* Ces données n'incluent pas l'Administration régionale Kativik.

Source : Conseil du statut de la femme et Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Compilation nationale – Québec.* Mise en ligne : 8 mars 2012.

[1] Le CSF indique 2011 pour ces données compilées jusqu'en janvier 2012; date de parution : février 2012.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

98- **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.**

* *

Le tableau est présenté en annexe.

- Sur les 22 sociétés d'État, le pourcentage de femmes dans les conseils d'administration atteint 52 % au 31 mars 2012.
- Cinq sociétés dépassent 60 %.
- Seize sociétés se situent entre 40 % et 60 % (concept de zone de parité).
- Une société se situe sous la barre du 40 % (à 35,7%).

Statistiques sur les conseils d'administration des sociétés visées[1] par la loi sur la gouvernance des sociétés d'état au 31 mars 2012

	Nombre de titulaires	Parité hommes-femmes	
		Nombre de femmes	% de femmes
1. Caisse de dépôt et placement du Québec	14	6	42,9
2. Conseil des arts et des lettres du Québec	15	8	53,3
3. Hydro-Québec	16	7	43,8
4. Investissement Québec	15	7	46,7
5. La Financière agricole du Québec	14	5	35,7
6. Régie de l'assurance maladie du Québec	15	7	46,7
7. Régie des installations olympiques	11	6	54,5
8. Régie des rentes du Québec	15	10	66,7
9. Société d'habitation du Québec	9	4	44,4
10. Société de développement des entreprises culturelles	15	8	53,3
11. Société de la Place des Arts de Montréal	10	6	60,0
12. Société de l'assurance automobile du Québec	14	9	64,3
13. Société de télédiffusion du Québec	11	7	63,6
14. Société des alcools du Québec	12	6	50,0
15. Société des établissements de plein air du Québec	9	4	44,4
16. Société des loteries du Québec	13	7	53,8
17. Société des traversiers du Québec	9	6	66,7
18. Société du Centre des congrès de Québec	11	5	45,5
19. Société du Grand théâtre de Québec	9	4	44,4
20. Société du Palais des congrès de Montréal	11	5	45,5
21. Société immobilière du Québec	11	6	54,5
22. Société québécoise de récupération et de recyclage	11	8	72,7
TOTAL	**270**	**141**	**52,2**

[1] Bien que la Caisse de dépôt et placement du Québec et Hydro-Québec ne soient pas assujetties à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, elles sont soumises à l'exigence de parité hommes-femmes.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

99- **Nombre de femmes occupant des postes de sous-ministres, sous-ministres associées, sous-ministres adjointes et dirigeantes d'organismes pour l'année 2011-2012.**

* *

	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	%
Ministères			
Sous-ministres	11	26	42,3
Sous-ministres associées/adjointes	4	99	40,4
Organismes gouvernementaux			
Présidentes	34	113	30,1
Vice-présidentes	22	76	29,0
Autres organismes			
Présidentes	3	16	18,8
Vice-présidentes	0	4	0

Ces données, en date du 31 mars 2012, proviennent du Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

100- **Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2011-2012. Cibles visées pour 2012-2013.**

* *

Programme d'accès à l'égalité dans les organismes publics

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) responsable de l'application du programme publie, sur son site Internet, la liste des organismes publics soumis à ce programme.

http://www.cdpdj.qc.ca/PAE/documents/PAE_etat_situation_31mars.pdf
Site consulté le 4 avril 2012

Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique québécoise

La liste des ministères et organismes gouvernementaux soumis à la Loi sur la fonction publique est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.

http://www.carrieres.gouv.qc.ca/decouvrir-la-fonction-publique/les-ministeres-et-organismes/liste-des-ministeres-et-organismes/index.html
Site consulté le 4 avril 2012

Programme d'obligation contractuelle

La CDPDJ, dont la responsabilité est de surveiller l'implantation du programme et d'agir à titre d'expert auprès du Secrétariat du Conseil du trésor et des ministères, publie sur son site Internet le nombre d'entreprises soumises à l'obligation contractuelle.

http://www.cdpdj.qc.ca/PAE/Documents/liste_obc.pdf
Site consulté le 4 avril 2012

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

101- **Plan d'action 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011.**

* *

Le *Bilan de l'action gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010* a été rendu public en octobre 2010. Il démontre que la presque totalité (96 %) des engagements de ce plan sont réalisés ou en voie de l'être et que plus de 180 M$ ont été investis en trois ans par les ministères et organismes gouvernementaux, ce qui dépasse largement le financement du plan d'action, de l'ordre de 24 M$.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

102- **Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012, et prévisions pour 2012-2013. Indiquer également les dépenses encourues pour le renouvellement du plan.**

* *

La première année de mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes et du Plan d'action ADS est arrivée à échéance le 31 mars 2012.

La démarche de collecte des résultats annuels des actions inscrites dans ces plans d'action est en cours auprès de chacun des ministères et organismes partenaires.

Les ministères et organismes gouvernementaux ont jusqu'au 1er mai 2012 pour transmettre leurs résultats.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

103- **Bilan détaillé des programmes gouvernementaux, des projets et des mesures pour lesquelles l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) s'est appliquée en 2011-2012. Indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées à ce sujet dans les municipalités pour l'année 2011-2012.**

* *

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ADS 2010-2012
Par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et l'École nationale d'administration publique (ENAP) 2012-02-01

		Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011	Du 1er avril 2011 au 31 janvier 2012
Séances de sensibilisation et de formation en matière d'ADS	M/O	14	10
	CRE	3	9
	Grandes villes	11	6
	Autres	3	4
TOTAL ACTIVITÉS		**31**	**29**
TOTAL PERSONNES		**260**	**367**
Accompagnement en matière d'ADS	M/O		19
	CRE		7
	Grandes villes		3
	Autres		5
TOTAL ACTIVITÉS		**15**	**35**
TOTAL PERSONNES		**51**	**39**
TOTAL HEURES			**144,5**
GRAND TOTAL ACTIVITÉS		**46**	**64**
GRAND TOTAL PERSONNES		**311**	**406**

Les ministères et organismes gouvernementaux (M/O) ainsi que les instances locales et régionales sont passés d'une étape de sensibilisation et de formation à une phase de mise en œuvre de projets. Ceci se reflète par une hausse du nombre d'activités d'accompagnement entre 2010-2011 et 2011-2012, ainsi que par une hausse du grand total des activités entre ces deux mêmes années. Depuis 2011, le système de suivi permet de détailler le nombre d'heures d'accompagnement données ainsi que la répartition de cette activité selon le type de clientèle.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Ententes régionales :

Treize conférences régionales des élus (CRE) ont intégré l'ADS dans leur entente en matière d'égalité 2011-2015.

Formatrices régionales :

Cinq régions et une grande ville ont maintenant une ou plusieurs formatrices en matière d'ADS, soit la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (1), la Montérégie-Est (2), le Centre-du-Québec (1), la Côte-Nord (1) et la Ville de Montréal (4). Ce sont deux instances de plus qu'en 2010 et cinq formatrices de plus.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

LES PROJETS DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES 2011-2015

2012-02-01

	M/O	PROJETS PLAN D'ACTION ADS 2011-2015
1	CSST	▪ Mettre en œuvre des mesures pour prévenir les lésions professionnelles chez les travailleuses et favoriser la gestion de la santé et la sécurité dans les milieux de travail qui les accueillent
2	MAMROT	▪ Intégrer l'ADS dans les travaux du comité interministériel sur la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique
3	MAPAQ	▪ Réaliser une ADS dans le cas des jeunes de la relève agricole
4	MCCCF	▪ Réaliser des ADS sur des professions artistiques ciblées
5	MDEIE	▪ Soumettre la stratégie en matière d'entrepreneuriat du gouvernement du Québec à l'ADS
6	MELS	▪ Poursuivre l'application de la règle de gestion relative à l'intégration de l'ADS dans les interventions ministérielles
7	MELS	▪ Produire et diffuser des données, et mener des études et des recherches selon l'ADS
8	MESS	▪ Conformément au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, encourager les alliances pour la solidarité à tenir compte de l'ADS dans leurs travaux
9	MESS	▪ Intégrer l'ADS dans quinze mesures du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015
10	MESS - MSSS	▪ Mettre en œuvre des projets d'expérimentation afin d'améliorer le continuum de services intersectoriels en matière d'emploi et de santé pour les personnes ayant des troubles de santé mentale
11	MFA	▪ Appliquer l'ADS dans les travaux devant conduire à l'obtention de la norme BNQ 9700-820 CTF par le ministère de la Famille et des Aînés
12	MFA	▪ Appliquer l'ADS dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2010-2015
13	MFA	▪ Intégrer l'ADS dans les projets Carrefour d'information pour aînés
14	MFQ	▪ Appliquer l'ADS au régime fiscal du Québec
15	MICC	▪ Exiger des organismes qui soumettent un projet dans le cadre du Programme Action diversité qu'ils tiennent compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes
16	MESS - MICC	▪ Prendre en considération les réalités différenciées des femmes et des hommes dans l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec
17	MICC	▪ Intégrer l'ADS dans le processus d'évaluation du « Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi » (PRIIME)
18	MICC	▪ Colliger des données ventilées selon le sexe pour inclure l'ADS dans le suivi évaluatif de la mesure favorisant le passage du statut de « résident permanent » pour les étudiantes et étudiants étrangers
19	MICC	▪ Réviser le guide du parrainage collectif en tenant compte des principes de l'ADS

20	MJQ	▪ Prendre en considération l'ADS au moment de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie
21	MSSS	▪ Mettre à la disposition de la population un portrait de santé du Québec et de ses régions présentant des données ventilées selon les sexes
22	MSSS	▪ Rendre accessible les principaux indicateurs nationaux et régionaux sur l'état de santé et de bien-être des femmes et des hommes en fonction des déterminants majeurs qui influent sur cet état
23	MSSS	▪ Poursuivre l'intégration de l'ADS à des actions ciblées lors de la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013
24	MSSS	▪ Poursuivre l'intégration de l'ADS à la mise en œuvre du Programme national de santé publique 2003-2012 – Mise à jour 2008, pour des activités ciblées
25	MSSS	▪ Poursuivre l'intégration de l'ADS à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement
26	MSSS	▪ Poursuivre le « Programme Qualification des jeunes »
27	MSSS	▪ Poursuivre l'intégration de l'ADS à l'adaptation des services aux personnes âgées en perte d'autonomie et à leurs proches pour le soutien aux proches aidants et l'hébergement
28	MSSS	▪ Poursuivre l'intégration de l'ADS à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités de formation et de recherche en santé mentale
29	MTO	▪ Soutenir le développement de réseaux de transport collectif régionaux en tenant compte des besoins différenciés des femmes et des hommes
30	OPHQ	▪ Documenter l'état de la participation sociale des personnes handicapées tout en tenant compte de l'ADS, dans le contexte des travaux d'évaluation de la politique *À part entière : Pour un véritable exercice du droit à l'égalité*
31	OQLF	▪ Offrir annuellement des séances de formation en rédaction épicène à des clientèles cibles
32	RRQ	▪ Renforcer la prise en considération des impacts différenciés sur les femmes et les hommes dans les propositions de modifications au Régime de rentes du Québec (RRQ)
33	SAA	▪ Intégrer l'ADS dans l'évaluation du Fonds d'initiatives autochtones et en appliquer les recommandations dans sa reconduction
34	SAA	▪ Mettre en place des comités de concertation Québec–Premières Nations et Québec–Inuits
35	SAJ	▪ Considérer les réalités différenciées des jeunes filles et des garçons dans la mise en œuvre du Programme IDEO 16-17
	INSTANCES LOCALES ET RÉGIONALES	**PROJETS**
1 2 3	CRE Bas-Saint-Laurent	▪ Intégration de l'ADS dans la gestion de l'appel de projets Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2008 ▪ Intégration de l'ADS dans la gestion de l'appel de projets FRIJ 2011 ▪ Intégration de l'ADS dans le développement du transport collectif inter-MRC 2010-2011
4	CRE Saguenay–Lac-	▪ Campagne régionale d'implication citoyenne (2010-2012) du Forum jeunesse (Raj-02)

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

104- **Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) 2011-2015 : bilan détaillé des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.**

* *

La première année de mise en œuvre du Plan d'action ADS est arrivée à échéance le 31 mars 2012.

La démarche de collecte des résultats annuels des actions inscrites dans ce plan d'action est en cours auprès de chacun des ministères et organismes partenaires.

Les ministères et organismes gouvernementaux ont jusqu'au 1er mai 2012 pour transmettre leurs résultats.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

105- **Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.**

* *

Le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale.

Ce plan d'action regroupe les 72 engagements de neuf ministères directement concernés par cette problématique de violence. Chacun des ministères produit annuellement un bref état sur la réalisation de leurs engagements respectifs. Ces renseignements étaient colligés une fois l'an et portaient sur l'année précédente, soit du 1er janvier au 31 décembre.

Ainsi, depuis 2007, le SCF-MCCCF et le MJQ ont produit l'état de la mise en œuvre des mesures réalisées ou en cours de réalisation pour les années 2007, 2008 et 2009 de l'ensemble des ministères concernés. Le plan d'action étant terminé, le *Bilan de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale* a été rendu public en avril 2011 et la mise en œuvre de ce plan d'action en a été prolongée jusqu'à la publication d'un nouveau plan d'action prévue pour l'automne 2012. Le bilan est positif et permet d'affirmer que le gouvernement accorde une grande importance à contrer la violence conjugale et à venir en aide aux personnes qui en sont victimes. Ce plan d'action avait été estimé à 65 M$ sur cinq ans, mais dans les faits, les sommes investies par les différents ministères totalisent 90,2 M$.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

106- **Détails des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action en matière de violence conjugale.**

* *

Les travaux d'élaboration du plan d'action gouvernemental 2012-2017 ont débuté en mai 2011. Tout comme le précédent, il visera à assurer la sécurité et la protection des victimes de violence conjugale et des enfants qui y sont exposés, et à assurer une réponse aux besoins d'aide et d'encadrement des conjoints et conjointes ayant des comportements violents. De plus, il permettra plus particulièrement de mieux répondre aux besoins des Premières Nations et des Inuits ainsi que des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité à la violence conjugale, notamment les personnes âgées, handicapées, immigrantes, issues des communautés culturelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres, ainsi que les hommes victimes de violence conjugale.

En préparation de ce prochain plan d'action en matière de violence conjugale, le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale familiale et sexuelle a, en 2011-2012 :

- tenu des consultations particulières avec les organismes et les centres de recherche œuvrant auprès des victimes, des enfants exposés à la violence conjugale et des conjoints et conjointes ayant des comportements violents, et de ceux œuvrant plus particulièrement auprès des personnes vivant dans des contexte de vulnérabilité à ce type de violence (liste des groupes consultés en annexe 1);
- rencontré son comité-conseil en matière de violence conjugale afin de compléter la liste des recommandations reçues pour l'élaboration du prochain plan d'action (liste des membres du comité-conseil en annexe 2).

Volet autochtone

Il est à noter qu'un sous-comité interministériel, sous la responsabilité du ministère de la Justice (MJQ), a pour mandat d'émettre des recommandations pour l'élaboration d'actions relativement aux Premières Nations et aux Inuits, et de les valider auprès des organismes représentant cette clientèle. Ce sous-comité a ainsi tenu des consultations particulières auprès d'organismes communautaires autochtones et d'organismes publics et parapublics œuvrant en milieu autochtone, dans le contexte des travaux entourant l'élaboration du nouveau plan d'action.

Il est à noter qu'en plus de ces consultations, la responsable du sous-comité responsable du volet autochtone du plan d'action en matière de violence conjugale a participé à la rencontre du comité-conseil en matière de violence conjugale afin de recueillir les recommandations pouvant toucher les Premières Nations et les Inuits. Le sujet de la violence conjugale chez les Premières Nations et les Inuits a largement été abordé par les groupes les représentant et par les groupes non autochtones œuvrant en matière de violence conjugale.

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

LISTE DES GROUPES CONSULTÉS

Volet 1 : Consultations du 27 avril 2011 (groupes autochtones)

- Femmes autochtones du Québec inc.
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc.
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Gasgapegiag Health & Community Service
- Cree Women of Eeyou Istchee Association
- Tungasuvvik Women's Shelter
- Ajapirvik Women's Shelter

Volet 2 : Consultations des 17 et 18 mai 2011 (groupes ciblés)

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec
- Centres d'aide aux victimes d'actes criminel (CAVAC)
- Office des personnes handicapées du Québec
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- Comité communautés ethnoculturelles Table de concertation en violence conjugale de Montréal
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
- Centre de solidarité lesbienne
- RÉZO
- À cœur d'homme
- Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès
- Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale
- Service d'aide aux conjoints
- Table de concertation abus auprès des aînés de la Mauricie
- DIRA-Laval

Volet 3 : Consultations du 1er septembre 2011 (groupes de recherche)

- CRI-VIFF - Équipe Femmes, violences et contextes de vulnérabilité (Alliances de recherche universités-communautés - ARUC)
- CRI-VIFF - Équipe Enfants-adolescents-es violence et prévention
- CRI-VIFF - Équipe Masculinités et Société
- CSSS Cavendish-CAU (René-Cassin) programme « Le vieillissement comme processus social-analyse en action »
- Centre jeunesse du Québec-IU, programme « Réponses sociales aux besoins des jeunes et des famille à risque »
- Centre jeunesse de Montréal-IU, programme « Une alliance recherche-intervention pour prévenir et contrer les méfaits de la violence chez les jeunes »
- Université de Sherbrooke - Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées
- École de psychologie de l'Université Laval
- Fonds société et culture (FQRSC)

LISTE DU COMITÉ-CONSEIL EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE

- À cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence
- Agence de la santé et des services sociaux
- Alliance des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- Association des centres jeunesse du Québec
- Association des directeurs de police du Québec
- Association des femmes cries
- Association des garderies privées du Québec
- Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- Barreau du Québec
- Bouclier d'Athéna Services familiaux
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre de solidarité lesbienne (CSL)
- Centre des femmes de Montréal
- Chambre des notaires du Québec
- Comité communautés ethnoculturelles de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal
- Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF)
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Commission québécoise des libérations conditionnelles
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)
- Cree Regional Authority
- Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)
- École nationale de police du Québec
- Établissement de détention de Saint-Jérôme
- Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec
- Fédération des cégeps
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Femmes autochtones du Québec inc.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- L'R des centres de femmes du Québec
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc.
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès (RQRSDA)
- RÉZO – Santé et mieux-être des hommes gais et bisexuels
- Service d'aide aux conjoints
- Service de police de la ville de Montréal
- Service de police de la ville de Québec
- Société Makivik
- S.O.S. Violence conjugale
- Sûreté du Québec
- Table de concertation « Abus auprès des aînés de la Mauricie » inc.
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) – Volet Femmes

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

107- **Bilan détaillé de la sixième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale : coûts des différentes actions entreprises pour 2011-2012.**

* *

La sixième phase de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale s'est terminée en décembre 2009. Il s'agissait de la phase finale de la campagne.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

108- **Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012, et prévisions pour 2012-2013.**

* *

Le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.

Ce plan d'action regroupe les 100 engagements de neuf ministères et d'un secrétariat directement concernés par cette problématique de violence. Chacun des ministères et le secrétariat produisent annuellement un bref état sur la réalisation de leurs engagements respectifs. Ces renseignements sont colligés une fois l'an et portent sur l'année précédente, soit du 1er janvier au 31 décembre.

Ainsi, le SCF-MCCCF et le MJQ ont produit l'état de la mise en œuvre des mesures réalisées ou en cours de réalisation pour l'année 2010. L'état de situation pour l'année 2011 est en cours d'élaboration.

Toutefois, un état de mise en œuvre partiel des actions sous la responsabilité du SCF-MCCCF pour l'année 2011-2012 est disponible. Voici les réalisations principales qu'il contient :

Mesure 8 : Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles

Le SCF-MCCCF et le MJQ sont conjointement responsables d'assurer la réalisation de la Campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles en collaboration avec des représentantes du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle (SCF-MCCCF, MJQ, ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]) et des organismes communautaires (Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [CALACS], Centres d'aide aux victimes d'actes criminels [CAVAC], ligne sans frais agressions sexuelles).

Phase 4
Ayant débuté le 25 mars 2011 pour se terminer le 16 mai 2011, cette phase a mis l'accent sur l'aspect criminel des agressions sexuelles et l'importance de les dénoncer à la police. Le gouvernement a consacré 800 000 $ pour sa réalisation, soit 280 000 $ pour le MJQ et 520 000 $ pour le SCF-MCCCF.

Mesure 28 : Soutenir le développement d'outils de sensibilisation portant sur l'hypersexualisation des jeunes

Le SCF-MCCCF a financé la réalisation d'une vidéo destinée aux jeunes sur les stéréotypes sexuels, intitulé *Être ou paraître*, sortie au cours de l'automne 2010 et lancée officiellement à Québec le 10 novembre 2010. Elle s'adresse

directement aux élèves entre 11 et 13 ans, et fait suite à *Sexy inc.*, un film destiné aux membres du personnel scolaire et portant sur l'hypersexualisation. Le SCF-MCCCF poursuit la promotion de ces deux vidéos lors d'interventions auprès des divers intervenants et partenaires du milieu.

De plus, dans le cadre des ententes régionales en égalité 2010-2011 (avec les conférences régionales des élus et avec les forums jeunesse), certaines activités ont été réalisées en matière d'hypersexualisation :

- Un colloque régional sur l'hypersexualisation en Chaudière-Appalaches, réalisé par le Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches.
- Un séminaire réalisé par la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, portant sur l'image corporelle des femmes et leur santé physique et mentale, et abordant les thèmes de l'hypersexualisation, de la publicité sexiste, des troubles alimentaires et des chirurgies esthétiques.
- La conception et la présentation de l'atelier « Sexe : une affaire d'égalité », par Récif 02 et RAJ-02, auprès des jeunes de 12 à 17 ans lors de la quatrième édition du rassemblement jeunesse régional (RJR) 12-17 ans.
- La présentation d'une première vague de la formation « Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation », réalisée par une chercheuse de l'Université du Québec à Montréal, à des jeunes du territoire de l'Outaouais.
- Le Comité condition féminine Baie-James et le Mouvement Jeunesse Baie-James ont offert cinq formations ayant permis de former plus de 50 intervenantes à faire face au phénomène de l'hypersexualisation dans la région du Nord-du-Québec-Jamésie.
- Une rencontre avec 2 400 jeunes de 17 écoles du territoire de la Montérégie-Vallée-du-Haut-Saint-Laurent dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à l'hypersexualisation des jeunes, leur permettant de développer une analyse critique face aux messages qu'ils reçoivent.

Mesure 36 : Informer les victimes d'agression sexuelle des services d'aide et de protection offerts afin de répondre à leurs besoins

Dans le cadre de la troisième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles, trois dépliants d'information, dont deux à l'intention des groupes de personnes plus vulnérables aux agressions sexuelles, soit les personnes aînées et les personnes handicapées, ont été produits au coût de 75 000 $. Ils ont été diffusés aux ressources œuvrant auprès de ces personnes (15 000 exemplaires ont été distribués au cours de 2011).

De plus, le dépliant *Les agressions sexuelles existent et marquent profondément* a été adapté en braille abrégé, en gros caractères et en format audio sur support CD au coût de 2 880 $. Près de 300 exemplaires ont été distribués dans 75 organismes, dont les CALACS et les associations pour les personnes handicapées visuelles, ainsi qu'au réseau des agences régionales de la santé et des services sociaux du Québec.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

109- **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**

* *

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accordé 10,8 M$ aux 42 organismes qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle en 2010-2011.

Les seules données disponibles sont celles de 2010-2011. Le MSSS déposera celles de 2011-2012 lors de son étude de crédits.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

110- **Ventilation détaillée des sommes accordées en 2011-2012 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2012-2013.**

* *

Le gouvernement a déjà investi et investira, jusqu'en 2012, plus de **100 M$** d'argent neuf pour contrer la violence faite aux femmes :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accordé près de 40 M$ d'argent neuf entre 2003 et 2011 aux maisons d'hébergement, portant leur financement total à 69,2 M$ en 2010-2011.

- Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de 12 M$ en 2002-2003 à 22,2 M$ en 2010-2011.

- Il a accordé un financement supplémentaire de près de 1 M$ aux 35 ressources pour conjoints violents, portant leur financement à 5,2 M$ en 2010-2011.

- Il a accordé plus de 2 M$ additionnels aux 42 ressources qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle, portant leur financement à plus de10,8 M$ en 2010-2011.

Le montant du financement accordé en 2011-2012 sera transmis par le MSSS.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

111- **Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour l'année 2011-2012 et actions prévues pour 2012-2013.**

* *

Ententes avec les CRE

2011-2012

- Négociation et conclusion d'une entente en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 signée avec **l'Administration régionale Kativik** pour un montant total prévu de 450 000 $. Cette entente s'inscrit en continuité avec les ententes précédentes et devrait permettre, entre autres, de soutenir des actions favorisant le bien-être des femmes du Nunavik, assurer la visibilité de Saturvitt, lutter contre la violence intrafamiliale ainsi que promouvoir l'avancement des femmes dans les instances décisionnelles.

- Négociation et conclusion en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 avec l'**Administration régionale Crie** pour un montant total prévu de 879 000 $. Cette entente vise à soutenir des actions permettant de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'employabilité chez les femmes cries, favoriser la conciliation travail-famille chez les jeunes mères monoparentales, améliorer la santé des femmes cries, lutter contre la violence intrafamiliale ainsi que promouvoir l'avancement des femmes au sein des instances dirigeantes.

Violence

2011-2012

- Publication, au printemps 2011, du rapport de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale dans lequel on retrouve une dizaine d'engagements portant sur la prévention et l'élimination des actes de violence en milieu autochtone.
- Prolongation de la mise en œuvre du Plan d'action 2004-2009 en matière de violence conjugale jusqu'à l'adoption du prochain plan d'action, dont la publication est prévue à l'automne 2012.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans le volet autochtone du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'**agression sexuelle**, lequel contient treize mesures spécifiques concernant les femmes et les enfants autochtones victimes d'agression sexuelle.
- Le gouvernement accorde un **financement annuel récurrent** à deux **maisons d'hébergement** pour femmes autochtones, situées à Montréal et à Québec, alors que certaines, œuvrant à proximité des réserves, reçoivent un financement bonifié.
- Un sous-comité interministériel a la responsabilité d'émettre des recommandations pour ces actions et les a validées auprès des organismes représentant cette clientèle. Ce sous-comité a ainsi tenu des consultations particulières auprès d'organismes communautaires autochtones et d'organismes publics et parapublics œuvrant en milieu autochtone, dans le contexte des travaux entourant l'élaboration du nouveau plan d'action (voir fiche 106 pour plus d'information).

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle

Économie et emploi

2011-2012

- Reconduction, pour les cinq prochaines années, du Fonds d'initiatives autochtones (FIA) dont le financement a été augmenté à 135 M$ lors du dernier budget. Certaines enveloppes spécifiques seront consacrées aux femmes autochtones et aux jeunes entrepreneures autochtones.

- Poursuite de l'implantation du Femmessor Nord-du-Québec, qui rassemble désormais trois organismes issus des trois communautés présentes sur le territoire :

  - Jamésienne : Comité condition féminine de la Baie-James;
  - Crie : Cree Women of Eeyoo Istchee Association;
  - Inuite : Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

112- **Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement ainsi que les critères de financement.**

* *

Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de **12 M$** en 2002-2003 à une somme de **22 M$** en 2010-2011.

Les seules données disponibles sont celles de 2010-2011. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) déposera celles de 2011-2012 lors de son étude de crédits.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

113- **Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2011-2012. Ressources financières prévues pour 2012-2013. Copie des critères de financement.**

* *

Depuis 2003, un montant additionnel de près de **40 M$** a été accordé aux 106 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, ce qui porte leur financement total à **69,2 M$** sur une base récurrente annuelle en 2010-2011.

Les seules données dont nous disposons sont celles de 2010-2011. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) déposera celles de 2011-2012 lors de son étude de crédits.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

114- **Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les conférences régionales des élus et des subventions versées par le Ministère pour chacune des ententes.**

* *

Quatorze ententes spécifiques ont été conclues en 2011-2012 avec les conférences régionales des élus (CRE) et leurs partenaires. Un tableau synthèse du contenu de chacune de ces ententes spécifiques est joint en annexe.

N.B. En plus de ces quatorze ententes spécifiques, sept ententes administratives ont été conclues avec les CRE et leurs partenaires en 2011-2012.

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
Région 01 **Bas-Saint-Laurent**	Spécifique	MCCCF[1] CRE[2] MAMROT[3] ASSS[4] TCGFBSL[5]	159 000 $	318 000 $ Autres CRE : 159 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Promouvoir des modèles et des comportements égalitaires, notamment en poursuivant le travail amorcé pour contrer l'hypersexualisation **Orientation 2 : Égalité économique** - Viser l'égalité économique entre les femmes et les hommes, notamment en favorisant l'augmentation de la présence des femmes dans les métiers traditionnellement masculins **Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** - Favoriser une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires en lien, notamment, avec les résultats des consultations régionales menées sous l'égide de la CRE **Orientation 4 : Santé des femmes** - Favoriser des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes, notamment les femmes aînées **Orientation 5 : Intégrité et sécurité des femmes** - Contrer la violence faite aux femmes, notamment en explorant la problématique de l'exploitation sexuelle **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Augmenter la participation des femmes et des jeunes femmes aux instances décisionnelles, en particulier lors des élections municipales prévues en 2013 **Orientation 7 : Égalité en région** - Encourager l'adoption et la mise en œuvre de politiques d'égalité dans les instances locales et régionales **ADS**

1 MCCCF : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
2 CRE : Conférence régionale des élus
3 MAMROT : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
4 ASSS : Agence de la santé et des services sociaux
5 TCGFBSL : Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
					- Favoriser l'application de l'analyse différenciée selon les sexes dans des projets concrets
Région 02 **Saguenay-Lac-Saint-Jean**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT MESS MFA ASSS Table de concertation des groupes de femmes Récif-02 Corporation Accès-Travail-Femmes Femmessor	250 000 $	614 000 $ Autres CRE : 168 000 $ MESS : 150 000 $ MFA : 40 000 $ MAMROT : 6 000 $ Il est à noter que les partenaires suivants contribuent aussi à l'entente en services : ASSS : 52 750 $ Récif-02 : 32 650 $ ATF : 160 000 $ Femmessor : 100 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Promouvoir des modèles et des comportements égalitaires **Orientation 2 : Égalité économique** - Viser l'égalité et l'équité économiques entre les femmes et les hommes - Développer la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat féminin **Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** - Augmenter la qualité de vie des familles de la région, notamment en favorisant une meilleure adéquation des temps sociaux **Orientation 4 : Santé des femmes** - Prendre en compte le portrait de la santé des femmes en région **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Accroître la participation des femmes aux instances et lieux décisionnels **ADS** - Soutenir la CRE, les MRC et les municipalités dans la prise en compte du point de vue et de la réalité des femmes

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
Région 03 **Capitale-Nationale (Portneuf, Québec, Charlevoix)**	Convention supplémentaire 2011-2013 à une entente spécifique 2010-2013	MCCCF CRE BCN[6] MESS CLD [7] Chambre de commerce de Québec Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale CRPMTRCP[8] RGF[9] Ministre responsable de la région	111 000 $ (sur deux ans, soit 2011-2013)	475 000 $ (sur deux ans, soit 2011-2013) Autres CRE : 100 000 $ MESS : 100 000 $ BCN : 80 000 $ Forum jeunesse : 50 000 $ CLD : 20 000 $ Chambre de commerce : 14 000 $	**Orientation 2 : Égalité économique** - Promouvoir le développement de l'entrepreneuriat féminin - Encourager les femmes à investir les domaines d'emploi non traditionnels - Améliorer l'accès à l'emploi pour les femmes éloignées du marché du travail, en situation d'isolement ou en situation économique précaire **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Viser la parité et l'égalité des femmes dans les lieux consultatifs, décisionnels et les postes de pouvoir de la région - Augmenter la représentation des femmes dans le milieu municipal - Éduquer les femmes à la démocratie et à la citoyenneté **ADS** : - Promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans la région de la Capitale-Nationale L'entente prévoit deux autres objectifs : **1) Améliorer la qualité de vie des femmes** - Documenter la réalité socioéconomique des femmes de la région - Soutenir des projets qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes **2) S'inspirer des expertises et des expériences internationales** - Établir des partenariats internationaux avec des organismes qui œuvrent dans le développement local et régional ainsi qu'en condition féminine

6 BCN : Bureau de la Capitale-Nationale
7 CLD : Centre local de développement
8 CRPMTRCP : Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale
9 RGF : Regroupement des groupes de femmes de la région 03

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
Région 04 **Mauricie**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT MESS ASSS Forum jeunesse TCMFM[10] FPI[11] Femmessor	211 000 $	552 176 $ Autres CRE : 184 000 $ MESS : 60 000 $ MAMROT : 8 000 $ ASSS : 40 000 $ Forum jeunesse : 49 176 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - En favorisant une socialisation non stéréotypée des filles et des garçons - En favorisant la diversification des choix de formation **Orientation 2 : Égalité économique** - En favorisant la diversification des choix professionnels - En soutenant l'entrepreneuriat féminin **Orientation 4 : Santé des femmes** - En améliorant les connaissances, en élaborant et mettant en œuvre un plan d'action régional **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Accroître la représentativité des femmes dans les lieux de pouvoir et favoriser leur maintien en poste
Région 05 **Estrie**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT ConcertAction femmes Estrie	146 000 $	349 500 $ Autres CRE : 203 500 $ Il est à noter que ConcertAction femmes Estrie contribue aussi à l'entente à hauteur de 55 500 $ en services	**Orientation 1 : Modèles et comportement égalitaires** - Faire de la promotion des rapports égalitaires un enjeu transversal pour réduire les inégalités **Orientation 2 : Égalité économique** - Favoriser l'égalité économique entre les femmes et les hommes par la réalisation d'initiatives issues de la consultation et de la concertation régionale **Orientation 3 : Conciliation travail-famille** - Favoriser une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires par la mise en œuvre du plan d'action et de sa stratégie élaborée par ConcertAction femmes Estrie dans le cadre de l'entente 2010-2011

[10] Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
[11] Femmes en parcours innovateur

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
					Orientation 6 : Femmes et pouvoir - Accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles, notamment en augmentant les candidatures féminines aux élections municipales de 2012 **ADS** - Favoriser le déploiement régional de l'ADS
Région 07 **Outaouais**	Spécifique 2011-2013	MCCCF CRE MAMROT Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	96 000 $ pour 2011-2013	192 000 $ Autres CRE : 92 000 $ MAMROT : 4 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Favoriser une socialisation non stéréotypée **Orientation 2 : Égalité économique** - Soutenir l'entrepreneuriat des femmes **Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** - Encourager les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille dans les secteurs à prédominance masculine et féminine **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Augmenter les candidatures féminines aux élections municipales de 2013
Région 10 **Nord-du-Québec – secteur Jamésie**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT CCFBJ[12] MESS Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	191 000 $	396 000 $ Autres CRE : 160 000 $ MESS : 45 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Offrir des outils pour une socialisation non stéréotypée aux organismes, aux entreprises et à la population en général afin de promouvoir de meilleur rapport égalitaire **Orientation 2 : Égalité économique** - Favoriser la diversification des choix de formation ainsi que la persévérance scolaire - Offrir des outils en entrepreneuriat féminin

[12] CCFBJ : Comité condition féminine Baie-James

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
					Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études - Offrir des outils en conciliation famille/travail **Orientation 4 : Santé des femmes** - Favoriser des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes, en privilégiant une meilleure adaptation et une meilleure efficience des services de santé et de services sociaux aux besoins particuliers des femmes en matière de santé mentale **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Informer, outiller et accompagner les femmes de la région afin de favoriser une plus grande participation de leur part dans les instances locales et régionales **Analyse différenciée selon les sexes** - Favoriser la prise en compte des intérêts et des réalités des femmes afin d'atteindre l'égalité dans la région
Région 12 **Chaudière-Appalaches**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT MESS (Emploi-Québec) RGF Chaudière-Appalaches[13] FJRCA [14] Commissions scolaires (de la Beauce-Etchemin, de la Côte-du-Sud, des Appalaches et des Navigateurs)	168 000 $	511 000 $ Autres CRE : 168 000 $ MESS : 75 000 $ FJRCA : 100 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Agir sur le phénomène de l'hypersexualisation auprès des jeunes de moins de 24 ans, de leur entourage et des intervenantes et intervenants qui pratiquent auprès d'eux en élaborant un plan d'action régional, en tenant un événement régional et en élaborant des outils **Orientation 2 : Égalité économique** - Poursuivre les interventions en matière de métiers non traditionnels ainsi que de métiers d'avenir auprès des femmes et des entreprises en sensibilisant à la diversité des choix de formation, en développant des conditions favorables pour assurer le maintien en emploi et en mettant sur pied une table régionale de réseautage

[13] RGF : Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches
[14] FJRCA : Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
					- Favoriser l'entrepreneuriat féminin en soutenant la mise en place de FemmEssor, en développant des sessions de formation et en développant une culture entrepreneuriale féminine **Orientation 4 : Santé des femmes** - Agir sur le phénomène de la santé mentale/détresse psychologique auprès des femmes, notamment auprès des jeunes (12-25) et des intervenantes et intervenants pratiquant auprès d'eux, en organisant un événement sur la santé mentale des femmes, en contrant la détresse psychologique par une approche préventive et en développant une formation ainsi que des outils adaptés aux intervenantes et intervenants **Analyse différenciée selon les sexes** - Favoriser le déploiement régional de l'ADS auprès des organisations régionales et locales en développant un projet de sensibilisation ainsi qu'un projet dans le cadre de l'entente
Région 13 **Laval**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT MESS MFA MELS Ville de Laval ASSS Table de concertation de Laval en condition féminine Forum jeunesse CLD	129 000 $	460 000 $ Autres CRE : 99 000 $ Forum jeunesse : 30 000 $ CLD : 28 000 $ ASSS : 28 000 $ MFA : 28 000 $ MELS : 30 000 $ MESS : 60 000 $ Ville: 28 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** **Orientation 2 : Égalité économique** **Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** **Orientation 4 : Santé des femmes** **Orientation 5 : Intégrité et sécurité des femmes** **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** **Analyse différenciée selon les sexes**
Région 14 **Lanaudière**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT MESS	182 000 $	618 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Favoriser une socialisation non stéréotypée des jeunes - Promouvoir une sexualité saine, responsable et égalitaire auprès des jeunes - Soutenir l'apprentissage et l'exercice égalitaire auprès des jeunes

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
		MELS MAPAQ MFA		Autres CRE : 300 000 $ MAMROT : 8 000 $ MESS : 40 000 $ MELS : 40 000 $ MAPAQ : 20 000 $ MFA : 28 000 $	**Orientation 2 : Égalité économique** - Favoriser la diversification des choix de formation des femmes et la mixité en emploi - Soutenir l'intégration et le maintien en emploi des femmes - Soutenir l'entrepreneuriat des femmes **Orientation 3 : Conciliation travaille-famille-études** - Favoriser la répartition équitable des responsabilités familiales et soutenir les femmes et les hommes dans la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires - Encourager les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille dans les secteurs à prédominance tant masculine que féminine - Intensifier la collaboration et le partenariat des divers acteurs des milieux de vie **Orientation 5 : Intégrité et sécurité des femmes** - Adapter des outils pour les victimes de violence conjugale, d'agression sexuelle et d'intimidation ayant des besoins particuliers **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Viser la parité de représentation dans les lieux de pouvoir **Orientation 7 : Égalité en région** - Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale **Analyse différenciée selon les sexes** - Dresser un projet régional différencié des personnes aînées dans la région de Lanaudière
Région 15 **Laurentides**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT Forum jeunesse MELS	238 000 $	523 000 $ Autres CRE : 119 000 $ MAMROT : 6 000 $ MESS : 45 000 $ MELS : 40 000 $ Forum jeunesse :	**Orientation 2 : Égalité économique** - Favoriser la diversification des choix de formation des femmes - Soutenir l'intégration et le maintien en emploi des femmes - Soutenir l'entrepreneuriat des femmes - Améliorer la sécurité économique des femmes tout au long de leur parcours de vie

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
		MESS Réseau des femmes des Laurentides		75 000 $	**Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** - Encourager les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille dans les secteurs à prédominance masculine et féminine **Orientation 4 : Santé des femmes** - Adapter les soins et services sociaux aux besoins particuliers des femmes et de certains groupes **Orientation 5 : Intégrité et sécurité des femmes** - Prévenir et contrer tous types d'agressions et de violence **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Augmenter les candidatures féminines aux élections municipales de 2013 **Orientation 7 : Égalité en région** - Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale **Analyse différenciée selon les sexes** - Favoriser le déploiement de l'ADS par des séances de sensibilisation et de formation destinées à des partenaires locaux et régionaux
Région 16 **Montérégie – Territoire de la Montérégie-Est**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT Forum jeunesse Montérégie Est (FJ)	218 000 $	499 000 $ Autre CRE : 218 000 $ FJ : 63 000 $	**Orientation 2 : Égalité économique** - Favoriser l'insertion socioéconomique des femmes - Favoriser la diversification des choix professionnels et de formation des femmes - Soutenir l'intégration et le maintien en emploi des femmes dans des emplois de qualité, porteurs d'avenir - Soutenir l'entrepreneuriat des femmes **Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** - Encourager les milieux de travail, entre autres, à instaurer des mesures de conciliation travail-famille-études dans les secteurs à prédominance masculine et féminine

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
					Orientation 4 : Santé des femmes - Appuyer les moyens d'action des autres partenaires inscrits en ce sens, notamment dans les autres ententes de la CRE **Orientation 5 : Intégrité et sécurité des femmes** - Appuyer les moyens d'action des autres partenaires inscrits en ce sens, notamment dans les autres ententes de la CRE **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Contribuer à l'augmentation des candidatures féminines aux élections municipales de 2013 - Encourager la prise de parole et la participation citoyenne locale des femmes - Assurer le maintien du colloque annuel du REMME[15] - Mettre en place des initiatives visant à intéresser les femmes à la gouvernance et à leur représentativité dans les diverses instances, tant au plan local que régional **Analyse différenciée selon les sexes (ADS)** - Déployer la politique régionale en égalité (incluant l'ADS) auprès des partenaires locaux et régionaux, notamment dans le cadre des travaux de l'Alliance pour le déploiement du plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale - Appliquer l'ADS dans des projets régionaux, notamment dans le cadre des travaux de l'Alliance pour le déploiement du plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale

[15] Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
Région 16 **Montérégie - Territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT Forum jeunesse VHSL	172 000 $	344 000 $ Autre CRE : 172 000 $	**Orientation 2 : Égalité économique** - Accroître la formation qualifiante - Faciliter l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat - Réduire l'exclusion et la pauvreté **Orientation 3 : Conciliation travail-famille-études** - Faciliter la conciliation travail-famille **Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Stimuler la participation des femmes dans les lieux décisionnels **ADS** - Implanter l'ADS au sein de la CRE et des partenaires
Région 17 **Centre-du-Québec**	Spécifique	MCCCF CRE MAMROT MESS MDEIE ASSS TCMFCQ[16] Femmes et production industrielle Services intégrés pour l'emploi Les Mutantes de Drummond inc. La maison des femmes de Drummondville Femmessor	129 000 $	472 000 $ Autres CRE : 200 000 $ MESS : 75 000 $ MDEIE : 20 000 $ MAMROT : 8 000 $ ASSS : 40 000 $	**Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires** - Contrer les stéréotypes sexuels et les effets négatifs de l'hypersexualisation auprès des jeunes filles et des jeunes garçons **Orientation 2 : Égalité économique** - Supporter l'entrepreneuriat féminin comme moteur de développement dans la région - Faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail et sensibiliser les partenaires concernés à une vision commune d'égalité en emploi - Favoriser la diversification des choix professionnels des femmes et des jeunes filles du Centre-du-Québec - Documenter la problématique et l'impact du décrochage scolaire, principalement chez les jeunes filles de la région **Orientation 4 : Santé des femmes** - Promouvoir des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

[16] TCMF : Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS VISÉS
			MCCCF	TOTAL	
		Forum jeunesse CRPMT			**Orientation 6 : Femmes et pouvoir** - Intégrer la préoccupation de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des différentes instances locales et régionales - Accroître la présence des femmes aux instances municipales dans les cinq MRC de la région **Analyse différenciée selon les sexes** - Assurer la prise en compte réelle des intérêts et des réalités des femmes par l'ADS, dans plusieurs domaines, notamment l'autonomie économique des femmes, la participation des femmes aux instances décisionnelles, la scolarité, la santé et le développement local et régional

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

115- **Copie de tous les accords de partenariat avec les Tables de concertation régionale en condition féminine et des subventions versées par le Ministère pour chacune des ententes.**

* *

Une subvention de 20 000 $ a été versée à chacun des organismes suivants pour l'année 2011-2012 dans le cadre de ces ententes :

- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Récif-02;
- Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec;
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie;
- ConcertAction Femmes Estrie;
- Table des groupes de femmes de Montréal;
- Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR);
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord;
- Comité condition féminine Baie-James;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles;
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches;
- Table de concertation de Laval en condition féminine;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière;
- Réseau des femmes des Laurentides;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM);
- Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec;
- Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

116- **Table des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012 et prévision pour 2012-2013. Liste des effectifs liés à ce projet, incluant leur mandat et leur rémunération.**

* *

Table des partenaires influents – bilan 2011-2012 :

- La Table a pour mandat de proposer des moyens concrets pour augmenter le nombre de femmes dans la haute direction et les conseils d'administration des sociétés cotées en Bourse et de promouvoir et susciter l'adhésion des émetteurs assujettis québécois à l'objectif fixé.

- Coprésidée par M^{me} Monique Jérôme-Forget et par M. Guy Saint-Pierre, la Table réunit huit personnalités du monde des affaires :

  - l'Honorable Paule Gauthier, avocate, Stein Monast et membre de plusieurs conseils d'administration;
  - Monique Leroux, présidente et chef de la direction, Mouvement Desjardins;
  - Isabelle Hudon, présidente, Financière Sun Life, Québec;
  - Jacynthe Côté, chef de la direction, Rio Tinto Alcan;
  - Yvon Charest, président et chef de la direction, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.;
  - Hubert T. Lacroix, président-directeur-général, CBC/Radio-Canada;
  - Serge Godin, fondateur et président exécutif du conseil, CGI;
  - Brian Levitt, président du C. A., TD Canada Trust et avocat spécialisé en droit des affaires, Osler.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

117- ***Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée*: bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées pour 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013.**

* *

Bilan détaillé des actions entreprises en 2011-2012

- En mars 2009, un comité de travail a été mis sur pied afin de rédiger une charte d'engagement volontaire et d'en assurer la pérennité. Ce comité de travail regroupe une trentaine d'acteurs de l'industrie de la mode, de la publicité, des médias, de la musique, de la vidéo, de la santé, de l'éducation et du gouvernement, et était coprésidé par M^{me} Esther Bégin et M. Howard Steiger. Madame Bégin est journaliste et animatrice..Monsieur Steiger est directeur du Programme des troubles de l'alimentation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et membre du *Eating Disorders Research Society*. En décembre 2010, M^{me} Marie-Claude Savard a pris la relève de M^{me} Bégin auprès de M. Steiger. Madame Savard est animatrice télé et a été chroniqueuse sportive à *Salut! Bonjour!* pendant plusieurs années.

- La *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée* a été lancée le 16 octobre 2009.

- Depuis sa création, la Charte s'est inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, dans le volet « Défi de la santé – Pour un mieux-être collectif », et dans le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012.

- Un microsite promotionnel JeSigneEnLigne.com a été mis en ligne le 15 mars 2010. Jusqu'à présent, plus de 21 000 signataires ont adhéré aux principes de la Charte.

- Une stratégie de mise en œuvre de la Charte a été élaborée au cours du printemps 2010, tandis que le Plan d'action pour la mise œuvre 2010-2013 de la *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée*, découlant de cette stratégie, a été lancé le 17 décembre 2010 au Collège LaSalle. Ce plan d'action contient 20 mesures, dont 46 actions plus spécifiques, et est porté par quatre ministères (SCF-MCCCF, MELS, MSSS et MDEIE) et quinze partenaires.

- Au cours de l'année 2011-2012, différentes actions ont été posées par le SCF-MCCCF et les partenaires associés à la Charte :

1. Défilés de la diversité corporelle - Festival mode et design 2011

Les 3 et 6 août 2011, Sensation mode a organisé deux défilés de la diversité corporelle dans le cadre du Festival de mode et design de

Montréal. Le premier défilé mettait en vedette des personnalités publiques, tandis que les 17 jeunes lauréats du concours « Défilez sans cliché » jouaient les mannequins lors du deuxième défilé. Une clientèle âgée entre 14 et 17 ans était visée par ces deux défilés afin de les sensibiliser à différents modèles de beauté. Ce festival extérieur bénéficie d'une couverture médiatique nationale et internationale, et attire chaque année plus de 500 000 visiteurs.

2. **Conception et diffusion d'un atelier de formation par le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) à l'intention des écoles de mode**

Cet atelier de formation, intitulé « Pour une mode en santé! L'image des femmes dans la publicité mode et les médias », a pour objectif de sensibiliser les étudiantes et étudiants en design de mode et en commercialisation de la mode aux enjeux sociaux et de santé liés à la promotion d'une image du corps saine et diversifiée. La diffusion de l'atelier a débuté à l'automne 2011 et sera assurée auprès de cinq écoles de mode du Québec. Ultimement, chacune de ces écoles s'appropriera le contenu de l'atelier afin d'assurer sa pérennité.

3. **Conception et diffusion d'une formation d'Anorexie et boulimie Québec (ANEB) à l'intention des intervenants travaillant auprès des mannequins**

Cette formation, intitulée « Lorsqu'une image vaut mille maux : les troubles alimentaires et le mannequinat », vise à outiller les intervenants œuvrant auprès des mannequins, notamment les coordonnateurs, les stylistes, les maquilleurs, les coiffeurs et les photographes, à détecter les troubles des conduites alimentaires et à intervenir auprès d'eux. La diffusion de la formation a débuté à l'hiver 2012. Les sommes pour réaliser cette formation ont été attribuées au cours de l'année financière 2010-2011.

4. **Événement soulignant le bilan de l'an 1 du Plan d'action de la Charte**

Le 23 mars 2012, la ministre Christine St-Pierre a reçu les membres du comité de travail ainsi que les partenaires de la Charte dans le but de leur présenter les réalisations découlant de cette première année de mise en œuvre.

5. **Diverses activités de promotion de la Charte**

   - **Participation au deuxième congrès national sur l'obésité**

   Dans le cadre du deuxième congrès national sur l'obésité tenu à Montréal le 1er mai 2011, le SCF-MCCCF a tenu un atelier de travail d'une journée intitulé « Prévention concomitante des problèmes d'obésité, de préoccupation excessive à l'égard du poids et de troubles alimentaires : l'exemple de la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée ».

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- **Création de la première édition du prix IMAGE/IN**

Le 6 mai 2011, l'organisme ÉquiLibre a lancé la première édition du prix IMAGE/IN, qui vise à récompenser les initiatives de l'industrie de l'image en faveur d'une saine image corporelle.

- **Participation au 79e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS)**

Dans le cadre du 79e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), le 10 mai 2011, le SCF-MCCCF a présenté la Charte au colloque « Représentations des femmes : médias, arts, société ».

- **Visite de la ministre dans une école secondaire**

Le 19 mai 2011, la Ministre a visité l'école secondaire La Seigneurie de Beauport afin de sensibiliser et de mobiliser les élèves autour des principes de la Charte, tout en les encourageant à s'exprimer en faveur d'un changement de la représentation corporelle dans l'espace médiatique et publicitaire.

- **Tenue de deux réunions du comité de travail de la Charte**

Les 25 mai et 1er décembre 2011 se sont tenus deux rencontres du comité de travail de la Charte. Ces rencontres ont permis de renseigner les membres sur la mise en œuvre du plan d'action de la Charte et de mettre à jour les initiatives de chacun.

- **Présentation de résultats d'analyse sur le processus d'élaboration de la Charte par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)**

Dans le cadre de la réunion du comité de travail de la Charte, le 25 mai 2011, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a présenté les résultats de leur étude de cas intitulée *Facteurs favorables et obstacles perçus par les représentants de l'industrie dans le processus d'élaboration de la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée.*

- **Sensibilisation de certains détaillants intégrés jeunesse**

Le 26 mai 2011, une rencontre a été tenue avec certains détaillants intégrés jeunesse (Jacob, Le Château et Joshua Perets) afin de les sensibiliser à l'impact, sur l'estime personnelle des adolescentes et adolescents, que peuvent avoir les images véhiculées dans les médias.

- **Promotion de la Charte à l'étranger**

Le 15 février 2012, une lettre d'information sur la Charte a été envoyée au Réseau économique du Québec dans le monde. Cette lettre, signée par Mme Suzanne Éthier, directrice de la planification et des partenariats du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, visait également à les sensibiliser aux répercussions

qu'entraîne l'embauche de mannequins d'extrême minceur.

- **État de situation sur la Charte à la Table de concertation de l'industrie québécoise du vêtement**

Le 7 décembre 2011, un état de situation sur la Charte a été fait aux membres de la Table de concertation de l'industrie québécoise du vêtement afin de les informer sur les actions découlant de la mise en œuvre du plan d'action de la Charte et les mobiliser autour de la question de l'image corporelle.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

118- **Programmes et appels de projets du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) : pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes attribuées pour chacun des projets retenus.**

* *

Programme « À égalité pour décider »

Dans le cadre du programme « À égalité pour décider », 43 nouveaux projets ont été soumis (42 projets pluriannuels et un projet annuel) à la suite d'un appel de projets. Trente projets pluriannuels ont été retenus (Annexe 2).

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence, les retombées prévues, les coûts de réalisation et la qualité, ainsi que la crédibilité de l'organisme responsable (Annexe 1).

Programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région »

Une nouvelle entente de service a été signée avec le Réseau des tables et les Tables de concertation en matière de condition féminine dans le cadre du programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région ». Les critères d'évaluation de ces ententes sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant au développement et à la consolidation de partenariats en région en matière d'égalité entre les sexes.

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »

- Une nouvelle entente a été conclue avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et l'École nationale d'administration publique pour le projet du Centre de développement Femmes et gouvernance. Les critères d'évaluation pour ce volet sont la pertinence et l'impact du projet proposé quant à l'augmentation du nombre de femmes dans les lieux de pouvoir. Une somme de 300 000 $ a été attribuée en 2011-2012 dans le cadre de cette entente.
- Vingt et une nouvelles ententes régionales ont été conclues avec les conférences régionales des élus et leurs partenaires. Les critères d'évaluation de ces ententes sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant à la mise en œuvre régionale des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes. La liste des ententes conclues se trouve à l'annexe 3.
- Dix-neuf autres projets en lien avec le plan d'action gouvernemental en matière d'égalité ont été financés. La liste de ces financements et la grille d'évaluation sont présentés aux annexes 4 et 5.

Les critères d'évaluation « À égalité pour décider »

Les projets seront évalués sur la base des critères suivants :

La pertinence du projet : Il s'agit de faire état du bien-fondé du projet en démontrant la concordance du projet avec les objectifs du programme, l'envergure, la complémentarité à l'action locale ou régionale et le caractère structurant du projet en lien avec l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les retombées prévues du projet : Les retombées s'apprécient au regard de ses effets structurants, de ses répercussions positives sur la problématique à laquelle on s'attaque, par exemple : les résultats qualitatifs et quantitatifs escomptés pour chaque activité proposée (indicateurs de résultats), le potentiel de transfert de connaissances et des moyens développés, le potentiel de mobilisation du milieu et la capacité à transformer les mentalités ou à réduire les obstacles.

Les coûts de réalisation du projet : Le réalisme du budget présenté (y compris les dépenses prévues pour les ressources humaines et matérielles), la solidité des partenariats de financement et la qualité des partenariats associés à la réalisation du projet.

La crédibilité de l'organisme responsable : La réputation de l'organisme (ses réalisations antérieures, le respect des engagements antérieurs, etc.) et la concordance entre sa mission, ses activités habituelles et le projet soumis.

La qualité du projet : La qualité de la présentation du projet (la problématique, les objectifs et la clientèle visés, le territoire couvert, les actions retenues, etc.), la logique du plan d'action et le réalisme du calendrier de travail.

RP-Q118Annexe 2

Projets retenus dans le cadre de l'appel de projets 2011-2012 du programme « À égalité pour décider » (30 projets)	
Nom de l'organisme	**Sommes attribuées**
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	25 640,00 $
Centre-femmes Catherine-Leblond	27 830,00 $
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale	42 750,00 $
YWCA Québec	39 380,00 $
Centre-Femmes aux Plurielles (et Centre des Femmes de Charlevoix)	39 380,00 $
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	35 700,00 $
Femmes et politique municipale de l'Estrie	38 950,00 $
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	39 140,00 $
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociales (PEPINES)	36 530,00 $
Y des femmes de Montréal	39 380,00 $
Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes	38 760,00 $
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	33 100,00 $
Comité de la Condition féminine au Témiscamingue	11 900,00 $
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	34 940,00 $
Comité condition féminine Baie-James	30 450,00 $
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	26 250,00 $
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	35 620,00 $
Vision Femmes	37 240,00 $
Table de concertation de Laval en condition féminine	37 720,00 $
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	15 410,00 $
Réseau des femmes des Laurentides	33 990,00 $
Réseau des élues de la Montérégie-Est	39 380,00 $
Centre de femmes du Haut-Richelieu	39 380,00 $
Contact'L de Varennes	13 060,00 $
Musée de la femme du Québec	22 750,00 $
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	28 500,00 $
Fondation filles d'action	42 750,00 $
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	36 600,00 $
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE)	38 190,00 $
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	39 330,00 $

Quarante-trois projets ont été reçus au total.

Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » Ententes avec les CRE[1] et leurs partenaires	
Nom du demandeur	**Aide financière attribuée**
CRE du Bas-Saint-Laurent	32 000 $
CRE du Saguenay–Lac-Saint-Jean	48 000 $
CRE de la Capitale-Nationale	52 000 $
CRE de la Mauricie	41 000 $
CRE de l'Estrie	29 000 $
CRE de Montréal	89 000 $
CRE de l'Outaouais	45 000 $
CRE de l'Abitibi-Témiscamingue	36 000 $
CRE de la Côte-Nord	41 000 $
Administration régionale Kativik	37 000 $
CRE de la Baie-James	37 000 $
Administration régionale Crie	17 000 $
CRE de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 000 $
CRE de Chaudière-Appalaches	33 000 $
CRE de Laval	26 000 $
CRE de Lanaudière	36 000 $
CRE des Laurentides	46 000 $
CRE de Longueuil	26 000 $
CRE de la Montérégie-Est	42 000 $
CRE de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	34 000 $
CRE du Centre-du-Québec	26 000 $

[1] CRE : Conférence régionale des élus

RP-Q118Annexe 4

Autres organismes financés dans le cadre du programme Initiatives de partenariat Égalité entre les femmes et les hommes		
Nom de l'organisme	**Orientation du plan d'action en égalité**	**Sommes attribuées**
Institut national de santé publique du Québec	Orientation 5	10 000,00 $
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes	Orientation 1	5 000,00 $
Regroupement pour la valorisation de la paternité	Orientation 2	10 000,00 $
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Orientation 5	50 000,00 $
Fédération des femmes du Québec	s/o	15 000,00 $
Université de Montréal	Orientation 1	18 895,00 $
Femmes autochtones du Québec inc.	Orientation 5	50 000,00 $
Institut de recherches et d'études féministes Université du Québec à Montréal	Orientation 5	8 150,00 $
Naissance-Québec	Orientation 4	10 000,00 $
École de technologie supérieure	Orientation 2	5 000,00 $
Institut national de santé publique du Québec	Orientation 5	45 000,00 $
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes Université de Montréal	Orientation 5	50 000,00 $
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)	Orientation 1	27 500,00 $
Groupe d'action sur le poids, ÉquiLibre	Orientation 1	15 000,00 $
Concours québécois en entrepreneuriat	Orientation 2	9 000,00 $
Réalisatrices Équitables	Orientation 2	10 000,00 $
Coalition nationale contre la publicité sexiste	Orientation 1	6 000,00 $
Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière	Orientation 3	5 000,00 $
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Orientation 5	75 000,00 $
Y des femmes de Montréal	Orientation 5	25 000,00 $

Annexe 5

Grille d'évaluation des projets reçus au Secrétariat à la condition féminine
Programme de soutien à des initiatives de partenariat
« Égalité entre les femmes et les hommes »

Nom de l'organisme : **Région :**

Titre du projet :

Type d'organisme (OBNL, municipalité, CRE, ETC.) :

Critères d'admissibilité du projet et de l'organisme	
• Le projet est en lien avec les orientations de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.*	☐
• Le projet se déroule au Québec.	☐
• Le projet est ponctuel et ne nécessite pas une récurrence du financement.	☐
• L'organisme ne tirera aucun profit de ce projet.	☐
• L'organisme est reconnu dans son milieu; sa mission est en concordance avec le projet soumis et l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.	☐
• L'organisme a déposé, le cas échéant. sa déclaration annuelle au Registraire des entreprises du Québec au cours de l'année précédente et son bilan financier annuel démontre une bonne santé financière.	☐
• L'organisme s'est engagé à faire une reddition de comptes du projet selon les exigences du SCF.	☐
Si l'un de ces critères n'est pas atteint, l'organisme ou le projet n'est pas admissible.	

Critères d'analyse du projet	
LA PERTINENCE DU PROJET	
• En plus de correspondre aux orientations de la politique gouvernementale en égalité, ce projet est en lien avec un ou plusieurs de ses objectifs.	/ 10
• Le projet s'inscrit en complémentarité avec l'action gouvernementale et les actions des autres organisations sur le terrain. Il n'y a pas de dédoublement avec d'autres initiatives financées par les différents paliers de gouvernement.	/ 10
• Le plan d'action du projet est réaliste et cohérent.	/ 5
Total partiel	**/ 25**
L'IMPACT DU PROJET	
• Le projet prévoit des objectifs qualitatifs et quantitatifs mesurables pour chaque activité proposée.	/ 10
• Ces objectifs sont susceptibles d'entrainer des résultats probants en égalité entre les femmes et les hommes.	/ 10
• L'échéancier proposé pour la réalisation du projet est réaliste.	/ 5
• L'organisme a démontré qu'il y aura une mobilisation des ressources (humaines, financières, matérielles et informationnelles) de son milieu dans le cadre du projet.	/ 5
• L'organisme a précisé les segments de la population qui tireront avantage du projet.	/ 5
Total partiel	**/ 35**
LES COÛTS DE RÉALISATION DU PROJET	
• Le budget est réaliste et présente le coût pour chacune des activités planifiées.	/ 10
• Le projet est soutenu par des partenaires financiers dont la contribution est clairement identifiée (argent, biens et services). Pour les subventions normées dans le cadre du programme Initiative de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes », la participation de l'organisme et **de ses** partenaires doit être d'au minimum 10 %.	/ 10
Total partiel	**/ 20**
L'ORGANISME RESPONSABLE	
• L'organisme détient l'expertise et les ressources humaines et matérielles pour réaliser ce projet.	/ 10
• L'organisme a réalisé avec succès des projets d'ampleur similaire par le passé.	/ 5
• La présentation de ce projet est de qualité.	/ 5
Total partiel	**/ 20**
TOTAL GLOBAL	**/ 100**

Pondération sur 5

0	Absent	3	Bon
1	Déficient	4	Très bon
2	Faible	5	Remarquable

Pondération sur 10

0	Absent	6	Bon
2	Déficient	8	Très bon
4	Faible	10	Remarquable

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

1. Commentaires concernant l'évaluation de ce projet

2. Recommandation

Financement octroyé : _____

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

119- **Liste de tous les prix remis par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) en 2011-2012 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements reliés à la remise de ces prix.**

* *

Prix Égalité

Objectifs de ce prix :

Le Prix Égalité récompense des projets qui poursuivent l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire qui :

- agissent sur les problèmes qui découlent d'inégalités ou de discrimination inscrites dans les schémas sociaux et qui touchent encore majoritairement les femmes
- responsabilisent tous les acteurs sociaux, femmes et hommes, en matière d'atteinte de l'égalité entre les sexes.

Équipes lauréates du Prix Égalité 2012

Dans le cadre du Prix Égalité 2012, six trophées et sept bourses de 1 000 $ ont été remis à différents organismes, le 29 février dernier, dans les catégories suivantes :

Modèles et comportements égalitaires
Projet : Projet Hypersexualisation
Organisme : Prévention CDN-NDG, Montréal

Égalité économique
Projet : Un métier ça n'a pas de sexe
Organisme : Commission scolaire René-Lévesque et Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Caplan et Bonaventure

Conciliation travail-famille
Projet : Conciliation travail-famille : Un outil profitable
Organisme : Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de l'Érable, Victoriaville

Santé
Projet : La grande Marelle
Organisme : YWCA de Québec, Québec

Prévention de la violence
Projet : Mobilis
Organisme : Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil, Longueuil

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Pouvoir et régions
Projet : La parité en gouvernance
Organisme : Chambre de commerce et d'industrie de Québec, Québec

Prix « Coup de cœur » du public
Projet : Mobilis
Organisme : Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil, Longueuil

Jurys

Afin d'assurer la transparence et l'impartialité dans l'attribution du Prix Égalité, le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) forme chaque année six nouveaux comités de jurés, un pour chacune des catégories du concours. Ces comités sont composés de quatre à cinq personnes, dont une représentante ou un représentant du SCF-MCCCF. Les jurées et jurés ont une expertise dans le domaine touché par la catégorie et proviennent de milieux divers. Pour chacune des catégories, les comités doivent choisir trois organisations finalistes et, parmi celles-ci, une gagnante.

Critères

Le choix s'effectue en fonction des critères suivants :

1. pertinence du projet par rapport aux objectifs du concours et de la catégorie visée;
2. qualité du projet, des réalisations mises de l'avant, cohérence de la stratégie d'action;
3. impact du projet sur les plans local et régional ou national;
4. crédibilité et mobilisation de l'organisation promotrice du projet.

Le prix « Coup de cœur » est déterminé parmi les 18 projets finalistes par un vote du public sur le site Internet www.prixegalite.gouv.qc.ca. Le vote s'est tenu entre le 30 janvier et le 24 février 2012. Plus de 2 300 personnes ont voté.

Budget alloué à l'événement gala du Prix Égalité 2012

Le gala du Prix Égalité 2011 a eu lieu le 29 février 2012. Étant donné qu'il s'agissait de la cinquième édition de cet événement, plus d'invités ont été conviés, plus de cahiers souvenirs ont été imprimés et une plus grande salle a été louée, ce qui a engendré des coûts supplémentaires comparativement aux autres éditions.

Le budget alloué comprend l'organisation et la tenue du gala du Prix Égalité, qui inclut la conception et l'impression d'outils promotionnels liés aux finalistes et au gala, le remboursement de frais de déplacement d'organismes communautaires finalistes, toute la logistique, le repas ainsi que les trophées et les bourses. Une consultante externe est chargée d'une bonne partie de l'organisation et de la logistique et le montant de son contrat est inclus.

Budget total de l'événement : 63 300 $

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Prix L'égalité à l'œuvre

La première édition du prix L'égalité à l'œuvre est le fruit de la mesure 17 du plan d'action en égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.* Ce prix vise à marier l'art et la promotion de l'égalité. Il s'agit en fait de se donner de nouveaux moyens de mettre en scène les rapports égalitaires, d'utiliser de nouveaux véhicules pour faire réfléchir sur la question de l'égalité.

Artistes lauréats du prix L'égalité à l'œuvre en 2011 :

Le prix L'égalité à l'œuvre en est à sa première année en 2011-2012. Les lauréats sont les suivants :

Les bourses de 1 000 $

M^me^ Nathalie Daoust
M^me^ Louise Néron
M^me^ Hélène Renaud
M^me^ Karine Turcot
M^me^ Pilar Macias

Les bourses de 2 000 $

M. Philippe Allard
M^me^ Catherine K. Laflamme
M^me^ Annie Baillargeon
M^me^ Catherine Tremblay
M^me^ Justine Cloutier

Le premier prix

M. Éric Lamontagne

Jury

Afin de s'assurer de l'indépendance du prix et de son impartialité, un jury de trois personnes a été formé. Il s'est réuni le 28 février 2012 afin de déterminer les lauréats de la première édition du prix. Le jury est composé d'une présidente, qui est aussi la porte-parole du prix, d'un membre de la communauté artistique et d'une représentante du milieu de la condition féminine. Ainsi, le jury s'assure de l'équilibre entre la dimension artistique de l'œuvre et la promotion des comportements égalitaires. Le jury a à déterminer une œuvre gagnante et dix œuvres finalistes.

Critères

Le choix des œuvres lauréates se fait en fonction des critères suivants :

1. les critères esthétiques formels, tels que les qualités plastiques, l'équilibre entre les couleurs et les formes, et l'originalité du sujet;
2. les critères sensibles que sont le lien avec le public ciblé et la démarche artistique mature;
3. les critères thématiques, comme la qualité du texte explicatif remis avec l'œuvre, la représentation de la thématique dans l'œuvre, l'originalité de la vision proposée et l'apport à la réflexion sur la question de l'égalité.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Budget alloué au prix L'égalité à l'œuvre 2011-2012

Le budget comprend les dépenses liées au lancement du prix et certaines dépenses devant être payées avant le 31 mars 2012 en ce qui a trait à l'événement de vernissage et de remise de prix du 3 avril 2012.

Budget total des événements en lien avec le prix L'égalité à l'œuvre : 28 908,52 $

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

120- **Liste de tous les évènements organisés par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) en 2011-2012 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.**

* *

Date	Événement	Coûts
17 juin 2011	Lancement du plan d'action gouvernemental en égalité	4 448 $
4 et 5 juillet 2011	Réunion fédérale-provinciale-territoriale des hauts fonctionnaires (FPT) responsable de la Condition féminine	9 115,83 $ payés par le SCF-MCCCF (16 476,16 $ en considérant la participation financière de Condition féminine Canada)
3 et 6 août 2011	Défilés de la diversité corporelle – Festival mode et design 2011	32 865,43 $
6 septembre 2011	Déjeuner à l'occasion de la réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques	5 530,35 $
18 octobre 2011	Rendez-vous automnal des régions sur l'égalité entre les femmes et les hommes	14 105,23 $
9 janvier 2012	Annonce de la création de la Table des partenaires influents	2 095,85 $
29 février 2012	Gala du Prix Égalité 2012	63 300 $
9 mars 2012	Je me souviens... de Clio	10 724,65 $
23 mars 2012	Présentation du bilan de l'an 1 du plan d'action de la Charte	2 842,00 $
3 novembre 2011 et 3 avril 2012	Égalité à l'œuvre ▪ Lancement (1 297,00 $) ▪ Vernissage et remise de prix de « L'égalité à l'œuvre » (27 611,52 $, incluant les prix)	28 908,52 $

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

121- **Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF). Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.**

* *

Ces renseignements sont inclus dans la liste fournie à la question 30 du cahier des Renseignements particuliers du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

122- **Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).**

* *

Les renseignements demandés ne sont pas pertinents à l'étude des crédits.

Étude des crédits 2012-2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

123- **Dépenses encourues par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF-MCCCF) en 2010-2011 et 2011-2012 pour la formation des personnes qui interviennent directement auprès des femmes et des hommes immigrés au sujet des valeurs égalitaires.**

* *

En 2010-2011, le Ministère a attribué une subvention de 10 000 $ à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) pour développer une formation de formateur sur l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Cette formation a été élaborée à partir du guide *À parts égales, à part entière*.

Le guide d'accompagnement pour diffuser la formation a été déposé en mars 2012 par la TCRI. Il sera diffusé auprès des intervenants du Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) en mai et juin 2012.